

ANNEXE 06

DEMANDE DE RESERVATION POUR LA SALLE A. BELLY

Nom : Association :
 Adresse : Tél :

Nature de la manifestation :

Lieu : **SALLE ANTOINETTE BELLY** Nombre maximum de participants :

DATE et HEURE début de la manifestation :

DATE et HEURE fin de la manifestation :

BESOIN EN MATERIEL : ➤ Nombre de tables rectangulaires : Accrochées
 Seules

➤ Nombre de tables rondes :
 (limité à 10)

➤ Nombre de chaises :

AUTRES BESOINS : Frigidaire
 Four
 Cafetière

Les clefs seront rendues le jour même pendant l'état des lieux. En cas d'impossibilité de l'emprunteur d'assister à l'état des lieux, elles devront être remises impérativement au plus tard le lendemain dans la boîte aux lettres de la Mairie. Dans ce cas, l'emprunteur accepte de fait l'état des lieux fait par la Mairie.

Pour tout emprunteur, hors associations, un justificatif de responsabilité civile couvrant la location du bien devra impérativement être fourni au plus tard 2 semaines avant la date sous peine de voir la réservation annulée.

Cette demande ne constitue en aucun cas un accord sur le prêt éventuel.

LA SALLE DOIT ETRE RENDUE IMPERATIVEMENT PROPRE

Périgny le : Signature du demandeur :

Accord de M. MARTINEAU :	Clef remise à :	Clef rendue par :
Le :	Le :	Le :
Signature :	Signature :	Signature :